

PRE CONSEIL MUNICIPAL
Du 8 juin 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 8 juin, le Conseil Municipal de la Commune de Cierrey dûment convoqué le 2 juin 2022, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Fernand BARRAL, maire.

Présents : F. BARRAL, E. CAHON, F. DUVAL, D. HAMON, L. LEVEQUE, Ph. LEBRETON, L. LEVEQUE, B. MAUCOLIN, JP. QUEROLLE, S. SOULET, B. SUPPLICIAU

Absent : D. FERRAND (pouvoir à Ph. LEBRETON), L. MOULIN (pouvoir à B. SUPPLICIAU), V. RAMOS, T. CORREA

Secrétaire de séance : B. MAUCOLIN

ORDRE DU JOUR

1 – Sièges : schéma directeur des infrastructures de recharges électriques (délibération)

2 – Sièges : tableau des projets

3 – Rétrocessions

5 – Proposition d'ouverture du plateau sportif de la Pommeraie durant les congés d'été : arrêté

5 – Questions diverses

1 – SIEGE : Schéma directeur des infrastructures de recharges électriques (délibération)

Dans le contexte du développement du véhicule électrique/hybride rechargeable, un schéma directeur doit être rédigé et suivi pour garantir en finalité le « droit à la prise » des usagers.

Le SIEGE en a la compétence et propose aux communes d'adhérer à cette compétence.

Le SIEGE assurera la conduite de ce schéma directeur, l'exploitation, l'entretien et la supervision des bornes éventuellement installées sur la commune.

Les membres du conseil municipal se prononcent pour le transfert de compétence au SIEGE qui réalisera dans un premier temps le schéma directeur en matière d'aménagement et ensuite l'exploitation des infrastructures de recharge pour véhicules à motorisation électrique.

2 – SIEGE : PROGRAMMATION 2023 (délibération)

Comme chaque année, la commune doit se positionner auprès du SIEGE afin de programmer les travaux d'amélioration du réseau électrique et d'éclairage public.

Il est validé :

- Opérations sur réseaux électriques : néant
- Opération d'éclairage public isolé : Passage en LED de la fin de la rue de Rochefort et, en fonction des coûts, terminer le hameau de Rochefort avec la rue des Marettes et équiper la rue Gerfaux au Haut Cierrey.

3 – RETROCESSIONS

Compte rendu de la réunion avec le notaire sur l'avancement des dossiers de rétrocessions d'espaces communs à la commune.

Monsieur le Maire indique au conseil municipal qu'il reste encore de nombreuses parcelles à rétrocéder à la commune. Si des travaux de voirie doivent être réalisés, la commune devra être propriétaire des parcelles/bordures pour que l'agglo prenne en charge les travaux.

Les parcelles situées le long des voiries doivent donc être régularisées.

Considérant la nécessité de réaliser ces rétrocessions, le Conseil municipal :

- Autorise Monsieur le Maire à signer le ou les actes de rétrocession à l'euro symbolique pour les parcelles citées ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

- Il sera demandé à Maître BAILLEUL, notaire à Evreux de réaliser ces actes dont les frais d'acte, ainsi que tout autres frais s'y référant, seront à la charge de la commune.

4 - PROPOSITION OUVERTURE POMMERAIE PLATEAU SPORTIF (arrêté)

Le centre de loisirs partant début juillet au Vieil-Evreux, il est proposé d'ouvrir le plateau sportif durant la période d'été. Problèmes de sécurité des bâtiments.

Refus à 8 voix contre

QUESTIONS DIVERSES

Défense incendie : impasse Bonneville à raccorder et compteur à poser.

Information sur courrier de demande d'implantation antenne Bouygues/SFR.

Bus 56 va être présent à Cierrey (dates à déterminer).

Informations sur 1^{ère} commission EPN.

Clôture de la séance à 20h40